

APVM

Association de Protection et de Valorisation de la Moulière



Projet de charte signalétique des Espaces Naturels de Moulière

Présentation du 21/03/2013



Dans le cadre du schéma global d'accueil du public des espaces naturels de moulière, l'APVM souhaite par un projet de charte signalétique, optimiser l'identité du territoire entre les différents pôles mais également de créer une meilleure visibilité du territoire et du patrimoine pour les usagers. En effet, le diagnostic réalisé par 5 étudiants du lycée Kyoto commandité par l'APVM, fait apparaître une certaine multiplication des panneaux et plusieurs incohérences quant aux informations présentées sur les différents sites.

Voici les principes de base de construction et de mise en œuvre de la charte signalétique sur les espaces naturels du territoire :

- Cette charte signalétique sera mise en œuvre sur l'ensemble des espaces naturels de Moulière : les 3 pôles d'accueil principaux (base de Saint-Cyr, Réserve Naturelle du Pinail et forêt de Moulière) et les pôles d'accueil secondaires. Sur les voies ouvertes à la circulation automobile, la charte ne s'applique pas mais une réflexion ultérieure sera menée pour harmoniser les noms des pôles d'accueil
- En aucun cas les panneaux existants ne seront supprimés tant qu'ils seront en état,
- La pose d'un nouveau panneau sera généralement accompagnée d'une réflexion sur le site : quels besoins sur le site, privilégier une reprise homogène de la signalétique, principe de limitation du nombre de panneaux en espaces naturels
- Attendus de la charte signalétique : panneaux simples, ligne épurée, bon rapport : coût, résistance au vandalisme et aux intempéries, mobilier en chêne non traité
- Cinq types de panneaux retenus :

■ Poteau d'entrée en espaces naturels de Moulière	3
■ Panneau vertical (accueil et information)	5
■ Poteau réglementation	7
■ Totem directionnel	9
■ Borne et pupitre patrimoine	11

- mobilier en bois (chêne non traité)
- gamme de mobilier simple s'intégrant sur nos trois types d'espaces naturels (St Cyr, Pinail, forêt de Moulière) à coût raisonnable et résistante aux intempéries et au vandalisme



Poteau d'entrée en espaces naturels de Moulière



Utilisation :

Marquer l'entrée en espace naturel (voies de circulation automobiles, pistes cyclables, sentier piéton)
Créer une même identité au sein du territoire entre les divers pôles

Format :



Panneau vertical



Utilisation :	Marquer l'entrée en espace naturel (voies de circulation automobiles, pistes cyclables, sentier piéton) Créer une même identité au sein du territoire entre les divers pôles
Format :	Grand (120 de large) ou petit format (90 de large)



Poteau réglementation



Utilisation :	Rappeler aux usagers la réglementation liée à la fréquentation des espaces naturels par des pictogrammes de codes bonne conduite en espace naturel là ou il n'y a pas de panneau vertical apportant déjà cette information
Format :	



Totem directionnel



Utilisation :	Diriger le promeneur vers les pôles d'accueils, sur les pôles d'accueils, sur les pistes cyclables et aux carrefours des sentiers de randonnées
Format :	Hauteur à adapter éventuellement au nombre de plaques informatives posées



Borne et pupitre patrimoine



Utilisation :	Découverte et présentation d'un élément du patrimoine dans les espaces naturels, avec des photos des schémas ...
Format :	Taille à adapter selon élément du patrimoine et la quantité d'informations à noter

